



Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DE AES) : spécialité accompagnement de la vie à domicile

OBJECTIFS

La spécialité "accompagnement de la vie à domicile" atteste des compétences nécessaires pour contribuer à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

CONTENU

* La formation débute par une période de détermination de parcours (7 heures) permettant de choisir parmi les 3 spécialités :

- accompagnement de la vie à domicile
- accompagnement de la vie en structure collective
- accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

* Temps de validation de l'acquisition des compétences (14 heures)

* Domaines de formation :

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action social

126 heures d'enseignements socle et 14 heures d'enseignements de spécialité

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

98 heures d'enseignements socle et 63 heures d'enseignements de spécialité

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

63 heures d'enseignements socle et 28 heures d'enseignements de spécialité

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

70 heures d'enseignements socle et 42 heures d'enseignements de spécialité

EN ALTERNANCE

Non

PUBLICS

Tout public adulte

VALIDATION

Diplôme du ministère des affaires sociales

MODALITÉS DE VALIDATION

Epreuves en cours (CCF) et /ou fin de formation

SERVICES VALIDEURS

Ministère des Affaires Sociales

TARIF

Consulter le GRETA

DURÉE INDICATIVE

525 heures (378 heures de socle commun et 147 heures de spécialités)

A NOTER

CONTACT

Mme Laurence COYNEL

04 76 65 95 33 - laurence.coynel@ac-grenoble.fr

Contacts

GRETA GRENOBLE

Grenoble

27, rue Anatole France
38000 Grenoble

Voiron

21, boulevard Edgar Kofler
38506 Voiron Cedex